

Montréal, le 24 novembre 2017

Monsieur Alexandre Chabot  
Secrétaire général  
Pavillon Roger-Gaudry, bureau E-424  
Université de Montréal

**Objet : Formation pour contrer les violences à caractère sexuel (VACS)**

Monsieur le Secrétaire général,

Nous tenons à vous faire part de la préoccupation des membres de la Coalition des associations et syndicats de l'Université de Montréal (CASUM) concernant la participation de la communauté universitaire à la lutte contre les violences à caractère sexuel (VACS) à l'Université de Montréal (UdeM). Dans un premier temps, nous constatons que d'importantes ressources ont été investies afin de soutenir les associations étudiantes dans leurs initiatives de prévention et de protection des victimes. Nous nous en réjouissons. Cependant, nous croyons nécessaire que de telles ressources soient investies rapidement pour sensibiliser les personnes salariées de l'UdeM à propos des VACS et de les former sur la marche à suivre lorsqu'ils ou elles reçoivent les confidences de victimes.

En effet, tant les employés et employées de soutien, les gardiens et gardiennes de sécurité, les constables, les auxiliaires d'enseignement, les chargés et chargées de cours, les professionnels et professionnelles de recherche ainsi que les membres du corps professoral sont tous et toutes susceptibles de recevoir des dévoilements<sup>1</sup> d'étudiant et étudiantes ou d'autres personnes employées ayant vécu du harcèlement ou des VACS. Les réactions sont dès lors très variables, ces personnes salariées étant mal outillées pour y réagir comme nous le montre l'expérience de différents syndicats. À cet égard, le Syndicat des employés-e-s de l'Université de Montréal (SEUM-1244) a été informé que plusieurs employées, comme des techniciennes en gestion des dossiers étudiants (TGDE), des techniciennes en coordination du travail de bureau (TCTB) ou des agentes de secrétariat, avaient déjà reçu au moins un dévoilement de la part d'une étudiante ou d'une employée au cours de leur carrière. Suite à ce constat, il a été demandé comment ces employées étaient intervenues pour gérer la situation. Échec : chacune d'entre elles avait agi de la manière qu'elle croyait le plus convenable, allant de la confrontation de l'agresseur, la divulgation au directeur de programme ou encore ne rien faire et se sentir démunie. Rappelons que le SEUM-1244 est composé de 75 % de femmes qui sont souvent les plus disposées à recevoir ce genre de confiance, car elles ne sont pas en situation d'autorité envers une étudiante ou une employée.

Nous constatons le problème suivant : les employés et employées ainsi que les étudiants et étudiantes reçoivent des dévoilements de victimes de VACS et n'ont pas la formation nécessaire

---

<sup>1</sup> Le mot « dévoilement » est le terme officiel qui veut dire de se confier à une personne sans nécessairement vouloir porter plainte. Il s'agit de l'équivalent du mot « disclosure » en anglais. Le processus de dévoilement est distinct du processus de plainte administrative ou de plainte policière, comme on peut le comprendre dans la stratégie du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.  
[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents\\_soutien/Ens\\_Sup/Commun/Violences\\_caractere\\_sexuel/Brochure\\_Violences\\_Sexuelles.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Commun/Violences_caractere_sexuel/Brochure_Violences_Sexuelles.pdf)

pour recevoir ces témoignages. De plus, il est préoccupant que les gardiens et gardiennes de sécurité du Syndicat des employé-e-s d'entretien de l'Université de Montréal (SEEUM-1186) n'aient pas reçu de formation spécifique pour pouvoir intervenir de manière convenable lorsqu'une étudiante se fait agresser ou violer dans les résidences.

Nous demandons de former dans les plus brefs délais toute la communauté universitaire, à commencer par ceux et celles qui sont les plus susceptibles de recevoir un dévoilement. Le Bureau d'intervention en matière de harcèlement offre déjà une formation de 3,5 heures qui serait tout à fait adaptée au besoin généralisé exprimé par la CASUM.

Au Canada, plusieurs universités ont pris l'initiative de former toute la communauté universitaire afin de créer une culture universitaire libre de VACS, même si des lois-cadres encadrant les VACS en milieu universitaire n'existaient pas encore dans ces provinces<sup>2</sup>. Bien qu'à cette date le Québec attende toujours la présentation de la loi-cadre encadrant les VACS à l'Assemblée nationale, l'UdeM peut travailler en amont sur cet enjeu. En avril dernier, la CASUM avait publié une lettre demandant des actions concrètes<sup>3</sup>. Nous savons qu'un groupe de travail a été formé depuis pour la création d'une politique pour contrer les VACS. Dans l'intérim que cette politique soit adoptée, l'UdeM peut déjà entreprendre de former la communauté universitaire. Pour les membres de la CASUM, une telle action illustrerait de manière exemplaire l'engagement de l'UdeM à créer un climat d'études et de travail exempts de VACS tout en répondant rapidement à un besoin majeur exprimé par la communauté universitaire.

Nous vous prions, Monsieur le Secrétaire général, d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

c. c. Guy Breton, recteur

**Signataires de la Coalition des associations et des syndicats de l'Université de Montréal (CASUM)**

Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal (ACPUM)

Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (AGEEFEP)

Fédération des étudiants du campus de l'UdeM (FAÉCUM)

Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'UdeM (SCCCUM)

Syndicat représentant les techniciens en mécanique du bâtiment (machines fixes) (SCFP-4338)

Syndicat des employé(e)s d'entretien de l'Université de Montréal (SEEUM-1186)

Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM)

Syndicat des employé-e-s de la recherche de l'UdeM (SERUM)

Syndicat des étudiant-e-s salariées de l'UdeM (SESUM)

Syndicat des employé-e-s de l'Université de Montréal (SEUM-1244)

---

<sup>2</sup> <http://www.universityaffairs.ca/news/news-article/universities-across-canada-implement-sexual-violence-policies/>

<sup>3</sup> <http://www.sgpum.com/la-communaute-universitaire-contre-les-violences-a-caractere-sexuel/>